

Féminisation

des titres et fonctions du personnel
de la Ville de Bruxelles

« Féminisation des titres et fonctions du personnel de la Ville de Bruxelles »

réalisé pour la Ville de Bruxelles par Patricia Niedzwiecki,
Directrice de l'IRDECOF

2004



Le Guide « *Féminisation des titres et fonctions du personnel de la Ville de Bruxelles* » est également soutenu par l'Institut pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, le Bureau d'Information de Bruxelles du Parlement Européen, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Hôtel Astoria.

Table des matières

· L'Echevinat à la Culture de la Ville de Bruxelles	3
· L'IRDECOF	4
· Introduction	5
· Citations	8
· Le genre féminin en français	9
· Les règles d'accord du genre féminin en français	14
· Titres et fonctions au masculin et au féminin	22
· Conclusion	33
· Documents bibliographiques	35
· Bibliographie sélective	36

L'IRDECOF souhaite vivement remercier monsieur Henri Simons, Premier échevin, chargé de la Culture, le Collège des Bourgmestre et Echevins et Echevines, le personnel de la Ville de Bruxelles et le Service Culture, spécialement pour leur soutien et leur collaboration.

Préface

La question principale qui peut encore se poser à la lecture de ce nouveau Guide est : Pourquoi féminiser les noms de titres et de fonctions ? La réponse la plus globale se résume dans la volonté d'assurer une meilleure égalité de traitement entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et dans la société en général. Cette motivation était déjà mon moteur lorsque, le 21 juin 1993, j'ai aidé à faire adopter le décret sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.

Comme l'ont démontré des recherches scientifiques menées dans des domaines tels que l'anthropologie et la sociologie de la communication, il existe des rapports étroits entre le contenu et la forme des messages, entre la substance et le nom des choses ou des fonctions, entre le vocabulaire et l'organisation des sociétés humaines. Ainsi, l'usage persistant de dénominations non sexuées en matière d'emplois entretient des stéréotypes de répartition traditionnelle des rôles selon le sexe et entrave la réalisation de l'égalité des chances entre hommes et femmes face au travail.

Féminiser les titres et fonctions relève donc d'une volonté politique au sens social de ce substantif. Féminiser consiste davantage en un acte social qu'en un acte linguistique. Pourquoi dirions-nous la secrétaire dactylo et madame le secrétaire d'Etat ?

Puisse ce guide de la Ville de Bruxelles constituer une étape supplémentaire, un pas en avant vers une saine et réelle égalité entre les femmes et les hommes dans le monde du travail et donc, plus globalement, dans la société, comme l'a permis en son temps le guide édité par la Communauté française.

Henri Simons,

Premier échevin de la Ville de Bruxelles, chargé de la Culture, de l'Urbanisme et de la Protection du Patrimoine.

Créé début 1990, l'IRDECOF (Institut de Recherche pour le Développement de l'Espace Culturel Européen et Observatoire du Genre, de la Féminisation et des Langues) a pour objectifs majeurs, outre le plus grand rayonnement des cultures et des langues européennes, la représentation, à parité avec les hommes, de la « dimension femme » dans nos sociétés, et ce, dès le plus jeune âge.

Le Département « Observatoire du Genre, de la Féminisation et des Langues » existe depuis le *Premier Colloque International sur le "Langage des femmes? Langage des hommes?"* organisé à Anvers en 1993. L'Observatoire s'intéresse aux trois langues parlées en Belgique, mais est également présent dans la francophonie, et dans d'autres langues européennes.

Cheville ouvrière de l'IRDECOF, le Service d'Ecriture et de Correction des Textes au Féminin, le SECTAF offre un service au public, aux institutions, aux organisations et aux associations, au monde enseignant et répond aux questions de tous ordres, sachant que l'absence de féminisation va souvent de pair avec d'autres erreurs de langage.

Ecrivaine, dramaturge, auteure du « *Code de féminisation* » (en français, néerlandais et allemand, Secrétariat d'Etat à l'Emancipation sociale, Bruxelles, 1991), du « *Code de Féminisation à l'usage de la francophonie : Au féminin* » (Editions Nizet, Paris, 1994), de la « *Note de politique générale en faveur de la Féminisation dans l'Union européenne* », des « *Instructions contre le Sexisme* » pour le Conseil de l'Europe, spécialiste du Genre, de la Féminisation et des Langues, et Directrice de l'IRDECOF, Patricia Niedzwiecki a féminisé ici les titres et fonctions du personnel de la Ville de Bruxelles. Ce « *Guide de féminisation* » inclut également les règles grammaticales de féminisation, des documents bibliographiques et des informations pratiques.

« *Se mettre à l'aise avec le langage, c'est à quoi nous convie Patricia Niedzwiecki dans ses oeuvres...* » Benoîte Grout

Institut de Recherche pour le Développement de l'Espace Culturel Européen et Observatoire du Genre, de la Féminisation et des Langues - IRDECOF

Nous avons extrait une bibliographie sélective de la bibliographie disponible à l'IRDECOF, contenant plus de 700 titres et textes juridiques de base dans différentes langues.

Les Documents bibliographiques ont eux été réalisés dans le cadre de l'IRDECOF.

Pour toute information ou tout contact, consultez notre site en direct sur :

<http://users.belgacom.net/irdecof> et par courriel : irdecof@skynet.be

et sur www.amazone.be cliquer sur « habitantes mailbox ».

Autrement, appelez-nous à l'Amazone : 02 / 229 38 00 ou à notre Secrétariat : 02 / 376 02 63, ou contactez-nous par télécopie : 02 / 229 38 01 ou par courrier : IRDECOF, Rue du Méridien, 1210 Bruxelles.

Introduction

Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement

Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Boileau, L'Art Poétique

La langue française a pris un bon millier d'années pour se construire. Puis les censeurs ont tenté d'en limiter, sans succès, les parlers régionaux, les inventions locales, les néologismes, le féminin, sous couvert du respect du « *génie de la langue* », tronc commun de la langue française.

Néanmoins, les parlers dialectaux conserveront, encore aujourd'hui, des formes interdites selon les usages sanctionnés par l'institution. En Wallon, par exemple, ou dans des langues régionales, comme la langue d'Oc, existent de très nombreuses formes du féminin.

A l'origine, une confusion métaphysique limita la féminisation. En effet, Aristote prit « *l'homme* » en tant que classe douée de raison, alors que seuls les individus de cette classe peuvent être prétendus tels. Par leur déplorable syntaxe et leur mauvais vocabulaire, Platon et Aristote entravèrent pendant deux mille ans le développement de la philosophie, d'autant que la métaphysique d'Aristote s'est imposée par sa logique chez tous les peuples de la Méditerranée.

C'est sur les bases de la logique et de l'ontologie d'Aristote que les Pères de l'Eglise, particulièrement les Cappadociens, élaborèrent les dogmes de la foi, puis elle devint la logique de tout l'occident latin à la fin de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, et enfin celle de tout l'Orient musulman.

En linguistique, la femme était définitivement devenue un homme, dont elle se parera de tous les noms, titres, grades et fonctions, sans oublier qu'elle se distinguera dans les dictionnaires encore dans nos greniers du titre et de la fonction de « *femelle de l'homme* ».

Cependant, c'est par le droit Justinien que l'on observera les prémices de l'orientation féministe du droit des femmes sous l'influence de Théodora, impératrice de Byzance, et ensuite, par la vision politique féministe d'Olympe de Gouges et de ses consœurs européennes, dont l'esprit forgé sous la Révolution Française s'était abreuvé aux textes de Jean-Jacques Rousseau et de Christine de Pisan.

Mais il ne faut pas oublier que de tout temps la féminisation des métiers vient des professions exercées par les femmes et qu'elle disparaîtra à certains moments de l'histoire avec la fonction. Sous les empereurs Caligula, Claude, Néron, de 34 à 70 de notre ère, les femmes de Rome occupant toutes sortes de professions commerciales ou libérales, étaient généralement d'origine grecque : médecins, sages-femmes, juristes, masseuses, comédiennes, danseuses, musiciennes, couturières, marchandes en tous genres, serveuses, blanchisseuses, ...

Sous Marc Aurèle, vers 170, les femmes qui ne disposaient d'aucun droit de vote, déployèrent une forte émancipation dans tous les domaines. Elles pratiquaient d'innombrables professions autrefois réservées aux hommes : juriste, avocate, athlète, médecine, actrice, et même gladiatrice combattant les fauves dans l'arène. Politiques, elles accédaient aussi à de hautes charges sociales et elles appartenaient à quantités de cercles et d'organisations diverses.

Témoins de la richesse lexicale féminine au moyen âge, quatre mots au moins, dont *mirgesse*, *miresse* et *médecine*, qualifient la doctoresse dont l'enseignement de la médecine remonte aux mythes d'Eleusis. Par ailleurs, nous apprenons dans le Code Justinien que les femmes exerçaient cette profession régie par la *Loy 1 §.ne. autem. Co.de. commum.ser.mamum.* et que le bon Cujas remarque au livre 17 des *Observationes*, chapitre 27 : « *Certains médecins ont autrefois dédié leurs livres, ausquels ils traitaient de cette science, aux femmes qui la pratiquaient, comme firent Théodore et Priscian* ».

Historiquement, le moyen âge, s'enrichit considérablement de l'inventivité des locutrices et locuteurs employant le féminin couramment et sans contrainte : barbières-chirurgiennes, bourelles et mirgesses¹ côtoyaient leurs homologues masculins.

Au sujet de la disparition des féminins employés au moyen âge, vers 1950, les grammairiens Damourettes et Pichon constataient que, pour la disparition de ces mots, le « travail stérilisant des pédants qui a réussi à séparer la langue écrite de la langue parlée, arrêtant l'essor littéraire et l'expansion normale des formes naturelles et utiles » est à blâmer. Damourettes et Pichon reconnaissent aussi « la facilité avec laquelle le français, soit par le procédé flexionnel, soit par le procédé suffixal, sait former des féminins différenciés ».

A la même époque, dans l'artisanat et dans les métiers, les femmes jouissaient encore d'une pleine autonomie génératrice, en langue, de formes féminines ni plus ni moins prestigieuses que les formes masculines. Il existait des guildes propres aux femmes, mais elles pouvaient être admises dans certaines guildes masculines, après la mort de leur mari, en qualité de veuve uniquement.

Toutefois, à la condition d'être habilitée professionnellement par les membres de la guildes ou de la jurande, les veuves pouvaient exercer la profession, ou exploiter leur commerce à part entière. Ce sera fréquemment le cas des apothicaires et des fourbisseuses².

Du reste, le « *Livre des métiers* » exercés à Paris au début du XIII^e siècle, d'Etienne Boileau (1254), entre autres informations édifiantes sur les métiers de femmes, nous apprend qu'elle avaient l'exclusivité de travailler l'or et la soie, deux matières parmi les plus précieuses. D'autres codex du XIII^e siècle citent les poissonnières, les blanchisseuses, Les femmes n'étaient exclues d'aucune activité, certaines leur étant spécifiquement réservées. Cette profusion de métiers et professions se traduisait en langue par un nombre impressionnant d'appellations féminines pour les désigner.

¹ Doctoresse, médecine

² Métier qui consistait à fourbir (polir) monter, garnir et au besoin dorer, ciseler et damasquiner les épées exclusivement portées par les hommes.

Parmi les quinze occupations qu'Etienne Boileau ne recense qu'au féminin, citons par exemple les brasseuses. Les métiers « mixtes » relevés par Boileau et traduits par deux noms professionnels : féminin et masculin, vont du tissage – tisserande / tisserand -, à la serrurerie en passant par la boulangerie, la science et la médecine.³ Evelyne Sullerot a même en 1968 retrouvé un édit de 1311 référant aux « hommes et aux femmes » de cette profession. A ce propos, rappelons cette reine magicienne, fille d'Ætès, roi de Colchide et gardienne de la Toison d'Or, qui aida les Argonautes commandés par Jason à s'emparer du précieux bélier ailé et dont le nom Médée, en grec, signifie « sage-femme », d'où est issu « médecine ». On a par ailleurs retrouvé la trace du mot « médisa »⁴ sur les tombes de femmes qui pratiquèrent cet art dans la Rome antique.

Par la suite, la Renaissance et l'obscurantisme religieux eurent sur le travail des femmes une influence néfaste, les hommes reprenant à leur compte à peu près tous les secteurs d'activité, détrônant par exemple les brasseuses, et cette conquête eut pour résultat la disparition de nombreux noms professionnels au féminin⁵. C'est à partir de 1635, lorsque l'Académie française fondée par Richelieu, fut chargée de la rédaction d'un « dictionnaire » (huit éditions de 1694 à 1932) et d'une grammaire, publiée en 1933 !, que ses membres, tous hommes, commencèrent à fixer la grammaire et la langue écrite, entérinant l'usage et après les avoir fait passer par le tamis prescriptif de conventions inexistantes pendant la période pré-académique qui précéda, frappant ainsi d'exclusion tout écart des normes, essentiellement masculines.

Dans ses « *Remarques sur la langue française* » (1647), Vaugelas avait pour ambition d'unifier et de régler, dans un souci d'ordre et de clarté et en se référant au « bon usage »⁶ d'une élite : la cour et les doctes.

Conjointement, sous l'impulsion de Voltaire, la grammaire se fixa, comme partout ailleurs en Europe, à la même époque, dès le XVIII^e siècle, obligeant chacune et chacun à obéir à ses règles, sous peine de s'entendre dire « ce n'est pas français ». On stérilisa ainsi beaucoup de la spontanéité créatrice de la langue en mettant un frein, fossilisant en quelque sorte, l'évolution linguistique. Le français utilisé par Rabelais par exemple a perdu beaucoup de sa richesse lexicale par la censure très forte que l'époque exerça sur lui. Mais la grammaire ne se gélifia pas sans susciter de vives réactions. En particulier, des « Précieuses », dont Molière blâma les excès, restées célèbres pour avoir réformé la langue française ; la « Préciosité » voulant réagir contre le négligé et la vulgarité qui régnaient à la cour d'Henri IV. La marquise de Rambouillet tint le premier salon littéraire en son hôtel pendant plus de cinquante ans, de 1610 environ jusqu'en 1660, où l'élégance des manières et du langage fût la règle. L'apport de la Préciosité à la richesse du langage est considérable, par ses néologismes de l'époque ; par exemple, anonyme, bravoure, enthousiasmer, féliciter, incontestable ; par la précision et la propriété des termes et la pureté de la langue. Ce mouvement volontariste eut finalement gain de cause, la majorité épousant ses propositions parfois coercitives.

³ Parfois, une sorte de cohabitation linguistique associe un métier typiquement masculin à un autre exclusivement féminin. Les actuels facteurs de clavecin se nommaient alors « Epinetier et rhabilleuse d'instrument à clavier ». Les épinetiers fabriquaient les caisses d'instrument, table d'harmonie et clavier, les rhabilleuses garnissaient les peaux, les casimirs, les tissus, les cuirs, les feutres et les papiers décoratifs.

⁴ (forme latine du féminin, -a « médecine » dans le sens de femme médecin)

⁵ Certains nom restèrent dans le Droit, comme défenderesse, bailleresse, mais demanderesse dans une affaire de justice laisse la place à demandeuse d'emploi dans les agences de recherche, dans un autre registre. On gardera en littérature poétesse, chasseresse, abbesse, chanoinesse, princesse, comtesse, duchesse, archiduchesse, bonzesse, prêtresse, doctoresse, baronnesse, et pécheresse.

⁶ titre de la célèbre « *Grammaire française* » de Maurice Grevisse

Le dictionnaire français de 1824 nous rappelle à l'article « féminiser » que : « l'usage a féminisé quelques mots ».

En 1994, ayant réalisé une « Banque de données de termes féminisés » pour le dictionnaire Larousse, j'ai constaté que la propension à féminiser en reste toujours « à quelques mots ».

Cependant, l'usage répété des mots féminins, ou autres, les a, en somme, et en fin de compte, toujours imposés à la longue.

La Féminisation Linguistique est à l'heure actuelle un facteur d'éducation considérable, réduisant le chômage, dès lors que les femmes pourront se préparer psychologiquement à accéder à des carrières dont elles connaîtront l'existence par le fait qu'elles entendront et liront les métiers prononcés au féminin.

Citations

On la (la femme) nomme partout où notre système paraît concevoir qu'elle se trouve en toute légitimité.

Yvette Roudy (initiatrice de la Commission de Terminologie présidée par Benoîte Groult, chargée de la Féminisation de 1984 à 1986 à Paris, ayant donné lieu à la Circulaire Fabius pour la Féminisation en 1986).

Ce Code (Code de Féminisation : au féminin, Patricia Niedzwiecki, Editions Nizet, Paris, 1994), n'est pas seulement la Bible de la Féminisation des noms, c'est aussi et surtout un texte qui contribue à rendre à la moitié trop longtemps oubliée de l'humanité, à nous, les femmes, la reconnaissance et la dignité qui, en raison de notre rôle dans la société, n'aurait jamais dû être remis en question. Laurette Onkelinx

C'est vers 1965 que les scientifiques établissent clairement le rapport entre langue, sexes et société et qu'apparaît la définition du concept de « sexisme » ou discrimination langagière fondée sur le sexe. Une autre forme de racisme ... Christelle Prouvost (Le Soir, 8 avril 1993)

Certains féminins sont boudés par les femmes elles-mêmes. (...) Elles devraient au contraire ne pas hésiter à s'appeler et à se faire appeler « Madame la Directrice » ou « Madame la Présidente ». (...) Tout évoluerait plus vite si les femmes le voulaient ou seulement y consentaient ! Joseph Hanse

Le genre féminin en français

Le genre en tant que tel –un système de classification des langues–, est une caractéristique commune, mais non universelle du langage. De la classification des noms par genre découleront la référence pronominale, l'accord avec l'adjectif au sein et en dehors du groupe nominal, et dans certains cas l'accord avec le verbe, en d'autres termes, la congruence.

Le genre est dit soit *naturel*, soit *grammatical*, encore que le sexe biologique en constituât souvent le critère, ainsi que la distinction entre êtres inanimés et animés, de nombreuses langues utilisant la dérivation qui dénote les formes féminines et masculines, et pas seulement féminines, contrairement à la légende.

Le genre en tant que phénomène culturel représente l'appartenance au sexe, physiologique, féminin ou masculin. Le neutre, troisième catégorie possible, s'est donc développé pour circonscrire des concepts impossibles à ranger dans l'une des deux autres catégories.

Au genre, qui n'existe pas dans toutes les langues (pas dans les langues finno-ougriennes, finnois ou hongrois par exemple), sont inhérentes des échelles et jugements de valeurs. Si, pour les inanimés, le genre ; qui ne procède pas d'universaux du langage s'appliquant à toutes les langues existantes ou éteintes sous cette forme-là en tout cas ; ne suit pas une logique des plus cohérentes, pour les être humains, il est reflet du sexe (biologique).

Le genre des noms ne présente pas d'attribution sexuée systématique pour les objets, mais bien pour les personnes. Dans l'esprit humain se forme à l'émission et à l'audition du nom une représentation symbolique d'où est évoqué un archétype de l'objet, du concept, de la personne en question.

La notion de « neutre » - nous y reviendrons -, dit bien ce qu'elle veut dire : ce qui n'est NI masculin NI féminin. Pour toutes les raisons exposées jusqu'ici, il est clair qu'elle ne peut en aucun cas raisonnablement qualifier la personne humaine, qui est par définition femme ou homme. En effet, même dans une langue où le « genre » neutre existe, l'allemand ou le néerlandais par exemple, dès que la structure linguistique de la langue le permettra, l'on retournera à l'un des deux genres humains : *das Mädchen* (la jeune fille, neutre),... *sie* (elle).

De la nouvelle convention d'ériger en norme la notion de « *genre masculin non marqué* » - son corollaire étant de « *marquer* » le féminin, devenu ainsi, du même coup « *déviant de la norme* », il n'y avait qu'un pas, franchi allègrement. Devint « non marqué » le groupe qui établit la norme considérée. Le groupe marqué, devenu déviant, doit dès lors prouver son existence.

Cette vue de l'esprit purement théorique et forgée de toutes pièces a pour fâcheuse conséquence de masquer la présence des femmes, mais aussi leur absence dans nombre de sphères de la vie sociale. Elle donne une vue tronquée des réalités sociales.

Au fil de l'histoire, il y eut des glissements ; un féminin devenant masculin, ou le contraire ; dus à des lapsus, à des conceptions fausses, à des méconnaissances, à des erreurs de langages, au conformisme, à l'imitation, aux emprunts. Bref ! à une infinité de raisons psychologiques, sociales et culturelles, se sont émoussées les traces du féminin dans l'étymologie, sans pour autant s'effacer totalement, puisqu'elles émergent, ici, au détour d'un mot, d'un pronom, d'une forme surprenante, là, d'un glissement de sens, d'un glissement de genre¹, ou même d'un changement de prononciation ou d'intonation. Un exemple probant nous est fourni par la très grande ancienneté et l'antériorité étymologique (sur le masculin) du mot « reine », souveraine à part entière, sans relation de causalité avec l'homme roi.

Au même titre que les autres instruments-prolongements de l'être, le langage, reflet des réalités sociales passées et présentes, a modelé les sociétés. Les sociétés influant sur le contenu - lexical - de la langue, il s'ensuivit un échange ininterrompu et inéluctable entre langage et société, qui s'alimentèrent mutuellement. C'est le constat que l'on est obligée de faire après des lustres de régime de neutralisation-masculinisation forcée dans la plupart des pays d'Europe, et en Amérique du Nord.

Pourtant, il est « normal » et « naturel » que les hommes se désignent soi et les autres hommes, au masculin, si le mécanisme s'arrêtait là, s'il ne se généralisait en prétendant s'appliquer aux femmes. Une quelconque expression mise au masculin par un homme choque moins parce qu'il y a adéquation entre le locuteur et l'appellation-objet de son discours. Ce processus, lorsqu'il est question des femmes, ne se justifie autrement que par l'inertie qu'engendre la force de l'habitude, qui sera toujours à proscrire.

On constate les mêmes tendances occultant le féminin en langue, des arguments identiques sont avancés dans les différentes langues. La notion de neutre, nous l'avons vu, est faussement censée inclure le féminin, alors que c'est en réalité un masculin déguisé, qu'il s'agisse de l'allemand, du polonais, du hongrois, du français ou du néerlandais ...

Selon l'expression consacrée, il ne suffit plus de parler d'hommes en général pour « inclure » la femme, ou de masculiniser sous prétexte qu'« il » « englobe » le féminin, ni de laisser au masculin la primauté, la préséance, mais de carrément préciser le nom et le sexe de la personne.

Les mots définissent la réalité dans quelque société que ce soit, et le langage influe sur le statut et la fonction des êtres. Le cerveau humain, toutes langues confondues, identifie dans un « homme » un être masculin uniquement. Il suffit de remplacer le mot homme par femme, individu, personne, être (humain) pour que tout rentrât dans l'ordre.

L'emploi générique du masculin n'a eu pour autre effet que l'occultation des femmes, parce que, parallèlement, fut exploité génériquement le masculin dit de surcroît non marqué. Cet usage, agent de renforcement des formes masculines et d'exclusion de la dimension féminine, suscita ambiguïté et confusion.

¹ En français, les mots féminins commençant par une voyelle et les adjectifs les précédant avaient une consonance féminine, ce qui a provoqué certains glissements de genre.

Il souligne qu'il y a si peu de femmes aux plus hauts niveaux, préfète, présidente, donnant une certaine fierté, même inavouée et fausse, dénuée de tout sentiment de solidarité avec l'ensemble des femmes... Prises par le système, ces « femmes-alibi » infériorisent les valeurs du sexe féminin, elles acquiescent à la « supériorité du masculin », parce qu'elles l'assimilent à l'idée de prestige, au positif. Les normes sexuelles stéréotypées du masculin et du féminin exercent des pressions réelles sur les individus pour qu'ils se comportent de la manière prescrite à leur sexe. Dans une société où les femmes sont dévalorisées, le vocabulaire s'y référant acquiert des connotations péjoratives, leur signification les ramenant au rang de non-homme, entretenant la dépréciation. C'est par ce mécanisme complexe qu'est en partie créée et maintenue la subordination des femmes. Cette assimilation des stéréotypes est sans doute plus ou moins réalisée dès l'âge de cinq ans, à de rares exceptions près : les femmes ayant bénéficié d'une éducation non traditionnelle, que les parents, mère et père, ont incitées à étudier et à réussir. Pour toutes ces raisons aussi, les femmes mêmes acceptent difficilement l'autorité d'une autre femme, à qui elles refuseront même de faire confiance, puisqu'elles n'ont pas confiance en elle-mêmes, tant qu'elles n'auront pas en outre résolu le problème du conflit (éventuel) avec leur mère.

Ainsi les femmes ne peuvent-elles se faire entendre qu'en se niant, et sont-elles obligées d'utiliser une langue et des mots qui ne sont pas les leurs, un peu à la façon dont un peuple dominé par le pouvoir d'un autre est amené à subir aussi sa langue. Benoîte Groult dit que le mépris de la femme qui se révèle si bien dans la langue, ne pourra s'effacer tant qu'il existera dans le vocabulaire. Le neutre peut-il se substituer au féminin ou masculin des personnes ? Dans la préface au *Dictionnaire suisse féminin-masculin, des professions titres et fonctions électives*, nous lisons que les Suissesses durent attendre le 7 février 1971 avant de devenir électrices au même titre que les hommes et que pendant tout ce temps, « le mot Suisses fut donc synonyme d'être de sexe mâle ayant la nationalité suisse », une réalité politique dont les Suissesses étaient ostracisées.

En Suisse comme ailleurs, l'absence de féminin en langue incite les femmes à penser qu'elles n'ont rien à faire dans un monde où elles n'ont pas de place, de nom, de titre, de fonction, d'identité juridique, et induit dans l'inconscient un blocage, un immobilisme qui les empêchera d'agir, soit même de s'imaginer dans une telle situation, de s'y projeter, alors qu'un homme y sera explicitement invité. Féminiser le langage revient à trouver les mots pour la dire et lui donner un nom.

Pour les langues dont il est absent, sauf à l'état de trace, comme la langue française, le neutre ne peut être qu'un masculin. L'idée faussée de neutralisation provient de sa mauvaise assimilation avec le masculin, jusque dans certains formes impersonnelles. Seulement dans les langues où existe le genre neutre, l'on peut donc rencontrer des formes réellement neutres, c'est-à-dire, pour les personnes, des formes effectivement représentatives des deux sexes : épiciens.

Tant que tous les postes de commande resteront aux mains des hommes, les évocations psychologiques des noms et appellations professionnelles resteront masculines, et les femmes occupant pour ne pas dire usurpant des postes « d'homme », seront tenues, par conséquent, de porter aussi un nom « d'homme ».

La recherche a aussi mis en lumière comment, dans la prime enfance, s'impose dans les processus d'acquisition du langage la réalité androcentrique par le mécanisme du masculin générique et non marqué.

Quelle que soit la culture considérée se retrouvent les mêmes discriminations, les mêmes ségrégations : peu ou pas de femmes aux échelons les plus élevés, pléthore de femmes dans les métiers « bas de gamme », et l'inverse pour les hommes.

On ne montre pas non plus que les femmes fassent preuve d'autorité, les femmes au travail semblent toujours être avant tout mères de famille à plein temps, image peu conforme à la réalité, quel pays que ce soit.

A contrario, les hommes qui font la cuisine et le ménage, qui s'occupent des enfants, font la vaisselle, semblent inexistantes, bien que dans la quotidienneté, à cet égard, les choses soient en train de changer, si lentement soit-il. Pour autant, cette dernière décennie, l'élévation du grade hiérarchique était indirectement proportionnelle à l'usage du féminin, dans toutes les langues, les langues à genre (de l'hébreu au polonais en passant par l'italien ou l'espagnol et le français), ou les langues sans genre (finnois, hongrois), le masculin étant nimbé d'une fausse aura de supériorité, enviable néanmoins.

En résumé, le nom professionnel masculin est une contradiction dans les termes pour s'adresser aux femmes, et c'est ce message-là, de dénégation, à l'exclusion de tout autre qui sera perçu par l'inconscient, de même qu'au niveau conscient.

C'est donc bien le nom féminin, et lui seul, que l'on emploiera pour désigner une femme, au péril, qui plus est, de la délitescence linguistique et professionnelle féminine. Le français est une langue à deux genres, féminin et masculin pour les êtres humains, tandis que les animaux et les choses adoptent tantôt l'un l'autre, sans suivre de règles bien précises (une souris mâle et femelle, une marmotte, un automne, une tour).

S'interrogeant sur le pourquoi des genres en français, langue qui « ne comporte pas d'autre classement général des substances prises en soi », la sexuisemblance (...) a dans le parler (...) un rôle de tout instant », (p.361, tome I), les grammairiens Damourette et Pichon écrivent plus loin que le critère adopté pour ce classement est le sexe propre de la personne qui parle, phénomène confirmé par de nombreuses études.

Dans la première partie de ma thèse sur la « *Phénoménologie du langage des femmes* »², j'ai pu constater que lorsqu'ils parlent, les hommes favorisent le masculin générique pour les femmes. Ils utilisent par exemple pour eux-mêmes, et les femmes, le pronom personnel masculin de la troisième personne du singulier et du pluriel, l'inverse ne se vérifiant pas : les femmes stipulent scrupuleusement le genre et le sexe dans les trois langues analysées : néerlandais, français, anglais³. Remarquons ici le lien médiat entre analogie du sens et analogie de la forme.

² Paris, 1985

³ in *L'orthophoniste a lu*, voir annexe : bibliographie fondamentale

De fait, la distinction entre féminin et masculin fait partie intrinsèque et indissociable de la langue française, où le genre neutre, répétons-le, n'apparaît pas, contrairement à d'autres langues, slaves, germaniques. Le genre grammatical y est projection du réel, et constitue une partition naturelle entre les être humains.

En conclusion, l'emploi générique du masculin dans les pronoms, les substantifs, les articles, les adjectifs, les noms de métiers, ou dans tout autre instrument linguistique, ne peut en aucun cas s'appliquer aux genre et sexe humains.

Dans le chapitre suivant sur les *Règles d'accord du genre* sont répertoriées des recommandations de féminisation applicables lors de la rédaction de tous textes.

Les règles d'accord du genre féminin en français

Rappelons en préambule que toute forme de sexisme est à éviter. Pour ce faire, interrogeons-nous, avant d'écrire ou de parler : aurais-je formulé les choses de la même manière s'il s'était agi d'un homme ?

En langue, la priorité sera également donnée au féminin envers les sujets féminins sur toute autre forme. Ainsi, les noms de métiers, de fonctions, de grades, de rangs s'écrivent et se disent donc au féminin pour les femmes.

En règle générale, le courrier, les offres d'emploi, les formulaires et tous autres documents mentionneront et le féminin, et le masculin. Par exemple : diplôme de traductrice. Souvent, les barres obliques, les parenthèses ou les tirets s'avèrent très utiles (« les fonctionnaires s'en sont allé-e-s »).

Dès lors, l'accord et la congruence seront féminisés ; l'accord pouvant se faire avec le référent le plus rapproché.

La « dimension femme » apparaîtra également au pluriel.

LA LANGUE PARLÉE

A l'audition, la forme du déterminant est modifiée, ainsi que les formes soumises à l'accord, quoique dans la plupart des cas, le nom d'agent n'est pas systématiquement modifié euphoniement par rapport à la forme de base, puisqu'il y a en général adjonction simple ou complexe d'un -e muet final : une colonelle, une Grecque, une poète, une auteure, une professeure.

En province, - en Lorraine et en Wallonie par exemple – l'allongement de la voyelle précédant ce -e muet final, courant au XIX^{ème} siècle, persiste. Et dans le Midi, ce -e se prononce régulièrement.

D'autre part, toujours par rapport à la forme de base, la modification de la terminaison finale est perçue à l'audition : une bergère, une porteuse, une échevine, une actrice, une gardienne, une vigneronne, une partisane, une sportive. On dit par ailleurs 'maligne' (-g- rajouté), preuve de l'inventivité de la langue en mal de féminisation.

Remarques :

1. La finale -se (variantes -aise, -euse, -ise, -oise, -ouse) se prononce « -ze » : marquise, Marseillaise, envieuse, bourgeoise, Andalouse, épouse.
2. La terminaison -ée ou -iée se prononce sans rallongement du son final.
3. Les finales -ette et -ète ont une prononciation identique.

4. Il n'y a pas de modification euphonique pour la finale *-eure*. (Nous avons toutefois noté une tendance à rajouter une syllabe, certain/e/s locuteurs et locutrices prononçant *-eu/-re*.)
5. Dans *-onome*, les *-o-* se prononcent ouverts.
6. Le mot scripte se prononce comme une seule syllabe terminée par un *-t* sourd.

LA LANGUE ÉCRITE

Dans la langue écrite, la finale du féminin la plus répandue est le *-e*, dont l'origine remonte au *-a* final des adjectifs latins féminins du type *bona(m)*, dont le *-a* final s'est affaibli en *-e* sourd. C'est fort probablement la raison majeure de son essor et de son omniprésence. A de rares exceptions près – les épïcènes et certains mots terminés par une finale différente (*major*, *senior*, *témoin* par exemple) – tous les autres affixes ont une finale en *-e* ; bien que la tendance veuille que l'on rajoute un *e* final même à ces mots-là : *majore*, *seniore*, *témoine* (formes attestées).

Les terminaisons du féminin

Dans mes travaux et enquêtes sur les affixes féminins, j'ai pu répertorier au moins trente-quatre finales spécifiques différentes, dont cinq dans la catégorie des épïcènes, sans oublier d'autres mots relevés dans cette catégorie, dont la terminaison n'est pas un suffixe reconnaissable.

Le -e est la terminaison de prédilection du féminin

Remarques générales :

1. Les terminaisons *-aine* et *-ine* s'écrivent avec un seul *-n* au féminin : *châtelaine*, *écrivaine* *sacrist(a)ine* et *voisine*. La finale *-aine* / *-ine* a donné *sacristine* et *copine*¹.
2. La terminaison *-an* / *n* / *e* s'écrit avec un ou deux " *-n*" : *artisane* / *paysanne*.
3. Certains féminins sont soumis à hésitation, c'est le cas de *-on* / *n* / *e*, *laponne* / *lapon*, s'écrivant avec un ou deux *-n*.
4. Deux mots seulement se terminent en *-eaute* : *bedeaute* et *hobereaute*.
5. Dans les finales en *-éenne*, *-enne*, et *-ienne*, il y a redoublement de la consonne du radical.
6. *-esse* (*apothicairesse* et *-eresse* (*bailleresse*)) viennent du grec *-issa*, transmit par l'intermédiaire du bas latin, suffixes extrêmement productifs au moyen âge² et encore maintenant, qui a donné la formation savante *-isse* (*pythonisse*).
Observation : Ces termes ont souvent développé une forme double : *hôte* / *hôtesse*, *maître* / *maîtresse*, *patronne* / *patronnesse*, *poète* / *poétesse*.

¹ (au lieu de *sacristaine* et *copaine*)

² Notamment dans le droit depuis Justinien.

7. Les diminutifs féminins en *-ette*, *cadette*, *midinette*, ont cette terminaison, mais pas les noms en *-ate* (*avocate*) et *-ote* (*matelote*) et, malgré l'homophonie, *préfète* et *sous-préfète* se terminent en *-ète*. Le féminin ' favorite ' est issu de l'italien « *favorita* » et a remplacé « *favorie* ».³
8. La « nouvelle » finale *-eure*⁴, dont le modèle est « *mineure* », et l'emploi élargi à d'autres mots que les comparatifs pris substantivement, se conforme en tous points à la dérivation en *-eure* : *auteure*, *docteure*, *gouverneure*, *ingénieure*, *professeure*, ...
Souvent elle appert lorsqu'il n'existe pas de racine substantivée.
On la préférera parfois aux finales *-euse* ou *-trice* lorsqu'il s'agit d'un mot directement issu du verbe : *enquêteuse*.
C'est pourquoi l'on optera pour *assureuse*, *censeuse*, *chroniqueuse*, *graveuse*, *procureuse*.
Observation : *Professeuse* était employé par Voltaire dans une acception non péjorative, une ligne de conduite à conseiller. Mais cette solution est peut-être moins judicieuse que *professeure* à cause de la réminiscence de l'adjectif au féminin : une adepte de Moon, *professeuse de boniments*.
9. La suffixation *-euse* est dérivée d'un verbe (le verbe de base y est donc reconnaissable). Historiquement, la finale *-euse* a remplacé une forme en *-esse* (on disait autrefois *ministresse*, *mireresse* pour femme médecin).
Le modèle est *danseuse*.
Certaines personnes considèrent cette finale comme assez populaire⁵ et lui préfèrent la terminaison savante *-trice*. Pour autant, c'est un suffixe très productif.
10. L'affixe *-ière* se réduit parfois à *-ère*.
11. La finale *-trice* n'est pas dérivée d'un verbe, mais issu du latin *-trix* ou de l'italien.

Le *-t-* radical appartient généralement au verbe de base. Ces mots ont une racine identique aux substantifs de la même série en *-te*, *-tion*, *-ture*, *-torat*.

Il est recommandé d'utiliser la forme en *-trice* pour des noms dont le féminin commence à être largement usité : *armatrice*, *rapportrice*, *acupunctrice*.

Cette formation savante (parce que dérivée du latin), en général sans participe présent est en train de supplanter certaines formes en *-euse* : *enquêteuse* gagne du terrain sur *enquêteuse* par exemple.

Elle fut à son tour supplantée par d'autres en *-e* : *autocrate* (plutôt qu'*autocratrice*), par la terminaison parfaite du féminin : *-e*.

Quant aux féminins possibles en *-trice* qui n'ont pas passé dans l'usage, comme '*autrice*', on leur préfère la forme en *-eure* : *auteure*.

³ participe de l'ancien verbe « *favorir* »

⁴ Adjonction du *-e* final par analogie.

⁵ A ne pas confondre : les mots « *vendeuse* », et « *venderesse* », terme juridique.

Observation : Dans ambassadrice, nous trouvons une variante de la finale *-trice*.

Exemples :

- Administratrice, animatrice, auditrice, aviatrice,
- cantatrice, coadjutrice, collaboratrice, compétitrice, compositrice, conductrice, conservatrice, coopératrice, correctrice, créatrice, curatrice,
- directrice, distributrice,
- éducatrice, expéditrice, exploratrice,
- fondatrice,
- imitatrice, indicatrice, innovatrice, inspectrice, institutrice, interrogatrice, inventrice,
- lectrice, législatrice,
- médiatrice, modératrice, monitrice,
- négociatrice,
- observatrice, opératrice,
- préparatrice, présentatrice, productrice, promotrice,
- rectrice, rédactrice, répétitrice, restauratrice,
- traductrice.

Formes spéciales :

*Les vertus devraient être sœurs
ainsi que les vices sont frères (La Fontaine)*

Pour des raisons historiques dues à l'évolution de la langue, certains mots au radical différent ont une forme toute différente au féminin et au masculin, telles *reine, consœur* ; (confrère employé pour consœur est fautif).

Observations :

1. Certaines professions traditionnellement masculines terminées par –e, se féminisent sans qu'il n'y ait recours à l'apposition « femme » (architecte femme devient architecte sans plus). Une bourgmestre, une maire, une dentiste ad infinitum.
2. D'autres professions se féminisent par adjonction d'un -e muet final : une agente, une artisane, une attachée, une députée, une commise, une employée, une échevine, une écrivaine.

Ou par modification de l'affixe : une auditrice, une artilleuse, (ou artilleure), une bâtonnière, une championne, une chevalière, une chirurgienne, une commandante, une conseillère, une sculptrice, une sénatrice.

Pour d'autres encore, très rares, il conviendrait d'utiliser la forme épïcène : une chef.

La dérivation régressive

Lavandière donne lavandier, lingère donne linge, femme de ménage donne homme de ménage. Laborantine, préparatrice, assistante sociale donnent laborantin, préparateur, assistant social et ainsi de suite, sauf, cela va de soi, pour les mots nourrice, nurse, estafette, vigie, sentinelle, ordonnance, recrue, clarinette et trompette.

Les mots composés

Les mêmes règles de féminisation seront appliquées aux mots composés.

Les épïcènes

Les épïcènes ont une forme identique au féminin et au masculin. Au singulier par contre, leurs déterminants sont spécifiques : la, une, cette.

L'accord avec des pronoms, verbes, adjectifs, se fait normalement selon le cas au féminin ou au masculin.

Exemples : une ou un aide, arbitre, artiste, athlète, cinéaste, collègue, concierge, copiste, cycliste, élève, garde, journaliste, juge, (marchande) libraire, maire, partenaire, philosophe, pianiste, secrétaire et en général les instrumentistes de l'orchestre symphonique.

Observation : L'usage hésite souvent : dit-on le / un ou la / une « prière d'insérer » ?

LES APPPOSITIONS

L'apposition « femme » dans les expressions une femme auteur, une femme écrivain, une femme chef d'entreprise ou d'orchestre, doit être abandonnée au profit des formes féminines : une auteure, une écrivaine, une chef d'orchestre.

Le cas échéant, il faudra ajouter les termes « femme » ou « homme » (Les peintres femmes ...) en postposition. Placés en antéposition, les termes mettraient l'accent sur la qualité de femme, ou d'homme, et non sur la profession.

LES EMPRUNTS

Les emprunts à d'autres langues, outre qu'ils sont à encourager pour enrichir la langue, suivent les règles de la langue d'origine lorsque leur féminisation n'est pas francisée : une maëstra, une impresaria mais une footballeuse.

LES TITRES ET APPELLATIFS

Une générale : l'usage consacrant l'apparition des femmes dans ces professions, l'usage de la forme féminine pour qualifier l'épouse est à déconseiller vivement. Plutôt faut-il injecter à ces mots leur contenu actuel, c'est-à-dire professionnel. Il y a généralisation de l'emploi de « madame » et de « madame la ».

Pour les titres et grades, il convient plutôt d'employer l'appellatif « madame » (et non plus « mademoiselle »).

Mieux vaut aussi spécifier les prénom et nom des personnes.

Les titres universitaires se féminisent aussi : agrégée, docteure, licenciée, maître-assistante, ainsi que les dignités et distinctions : chevalière ou officière, commandeuse de l'ordre de ...

Un terme générique peut parfois remplacer une appellation, comme dans « réalisation » (au lieu de réalisatrice / réalisateur).

L'ACCORD DE L'ADJECTIF

La langue parlée

- La forme du féminin peut se prononcer identiquement au féminin et au masculin : une femme polie ou un homme poli.
- La prononciation est différente dans les cas suivants :

Exemples : lourde / lourd ; sec / sèche ; long / longue ; plein / pleine.

La langue écrite :

- Il y a redoublement :

1° -elle, -eille : nulle

2° -enne, -onne : paysanne, mais on hésite pour castillan ou castillanne et laponne ou lapone.

Signalons aussi la forme spéciale bénigne.

3° -ette : muette

-ofe : falotte

4° -sse : épaisse

LES ÉPICÈNES

Une seule forme est commune aux deux genres : utile, honnête, chauve, vide, louche.

Observations : Bien que l'on écrive « elle se fait fort, grand-mère », en général, l'adjectif (épithète ou attribut) se féminisera tout à fait normalement : « aussi spirituelle que l'on puisse être » Molière, Les Précieuses ridicules, 9). Par ailleurs, il existe des adjectifs inusités aux masculin et féminin : bouche bée, vainqueur / victorieuse, avant-coureur.

L'ORDRE

La règle de préséance du masculin est remplacée par une règle d'alternance, nommant tantôt les femmes d'abord, tantôt les hommes : les femmes et les hommes, les hommes et les femmes, ou si c'est possible par un classement alphabétique, le plus équitable.

L'ACCORD AU PLURIEL

« Une femme et dix garçonnetts sont allé-e-s se promener » : l'utilisation des barres obliques, peu gênantes dans la convention d'écriture, est une solution idéale. L'emploi des barres obliques est seul acceptable, la barre équivaut en effet au signe égale (=) , tandis que la parenthèse subordonne.

LES PRONOMS

L'emploi des deux formes - féminine et masculine -, est systématique.

La formule « il ou elle » est si connue qu'elle forme la base d'un jeu.

Elle se mettra aussi au pluriel : « ils ou elles, eux / elles ».

LE LEXIQUE

Le mot homme doit être remplacé par « être humain » lorsqu'il est question des femmes. Ainsi une émission intitulée « Des hommes et des livres » ne saurait-elle s'adresser qu'aux hommes. Sinon, elle devrait s'appeler « Des êtres et des livres ». Ou mieux : « Des femmes, des hommes et des livres ».

Il en va de même des expressions idiomatiques : « de mémoire d'homme ou de femme », et des amorces de lettres s'adressant systématiquement à « Monsieur, Messieurs », auxquelles l'on préférera simplement « Madame, Monsieur ».

L'histoire de la langue ayant imprimé aux métiers un genre grammatical, il conviendra d'inventer des noms de substitution au même titre que de nouveaux métiers d'hommes du reste : aide-accoucheur, intendant / e de cabine.

La féminisation des titres féminise également la fonction : elle est vice-première ministre.

STÉRÉOTYPES ET DISCRIMINATION

L'état civil, la situation familiale, voire l'âge d'une personne présentent souvent une discrimination lorsqu'ils sont utilisés pour décorer l'identité féminine, pour n'avoir en réalité aucun utilité. Les éventuelles illustrations ou les commentaires regorgent de clichés, ayant fréquemment à l'apparence physiques des femmes, là où ce type de références n'a aucun lieu d'être.

CONCLUSION

Une interprétation et une application différentes du patrimoine linguistique permet une féminisation caractérisée par sa simplicité. La féminisation a de plus l'avantage de prévenir toute péjoration, et de redéfinir des concepts soit éculés, soit dépassés ou déformés, en procédant à l'étalage et au nettoyage de formulations malheureuses. L'intégration des notions de genre et de féminisation sont extrêmement enrichissantes pour la langue, et la protègent, à long terme, d'une délitescence certaine.

INTRODUCTION AU GUIDE

Le *Guide* énumère les noms professionnels des fonctionnaires de la Ville de Bruxelles en suivant l'ordre alphabétique des termes.

Outre les règles exposées ici, les particularités suivantes sont également à prendre en considération dans l'écriture, ou dans la création de nouvelles appellations féminines.

Répétons que l'ordre alphabétique représente souvent la solution la mieux adaptée, absente de toute notion de préséance mal à propos.

Certains termes, rares, peuvent connaître plusieurs acceptions. Citons le cas du mot « médecine », pour lequel co-existent « la médecin », voire « la médecin femme », et, dans l'interpellation, « doctresse ».

Dans l'usage qui en sera fait au quotidien, ces féminins s'accompagneront de déterminants féminisés : la, une inspectrice, et, le cas échéant, de participes passés accordés au féminin et au masculin : les fonctionnaires sont allé-e-s au restaurant à l'heure dite.

Pour ce qui concerne la pronominalisation, l'inclusion des deux genres s'avère également nécessaire : les fonctionnaires, ... elles ... les fonctionnaires, ... ils ...

Comme l'on pourra le constater, nous avons appliqué ces règles dans la réalisation du *Guide des appellations féminines et masculines des noms de grades et de fonctions utilisées à la Ville de Bruxelles*, détaillé au chapitre suivant.

Titres et fonctions au masculin

adjoint

adjoint à l'archiviste - conservateur

adjoint administratif

adjoint administratif (Dactylographie)

adjoint administratif-chef

adjoint S.H.E.

adjoint S.H.E. en chef

adjoint S.H.E. principal

animateur - coordinateur

architecte

architecte en chef

architecte principal

archiviste - conservateur

assistant administratif

assistant administratif-chef

assistant technique

assistant technique (Santé publique)

assistant technique (Puériculture)

assistant technique (Distribution)

assistant technique (Chauffage)

assistant technique (Photographie)

assistant technique (Maçonnerie)

Titres et fonctions au féminin

adjointe

adjointe à l'archiviste - conservatrice

adjointe administrative

adjointe administrative
(Dactylographie)

adjointe administrative-chef

adjointe S.H.E.

adjointe S.H.E. en chef

adjointe S.H.E. principale

animatrice - coordinatrice

architecte

architecte en chef

architecte principale

archiviste - conservatrice

assistante administrative

assistante administrative-chef

assistante technique

assistante technique (Santé publique)

assistante technique (Puériculture)

assistante technique (Distribution)

assistante technique (Chauffage)

assistante technique (Photographie)

assistante technique (Maçonnerie)



assistant technique (Menuiserie)

assistant technique (Animation)

assistant technique (Ateliers)

assistant technique (Cimetières)

assistant technique (Collecte des marchés)

assistant technique (Dessin)

assistant technique (Egoûts/Pavage)

assistant technique (Electricité)

assistant technique (Entretien des véhicules)

assistant technique (Hygiène publique, Menuiserie)

assistant technique (Interventions opérations)

assistant technique (Magasins/Dépôts)

assistant technique (Magasins/ Photographie)

assistant technique (Mécanique de véhicules)

assistant technique (Métiers divers)

assistant technique (Organisation des transports)

assistant technique (Peinture/Tapissage, Maçonnerie)

assistant technique (Plomberie, Chauffage)

assistante technique (Propreté publique)

assistant technique (Publicité)

assistant technique (Radio-téléphone-télex-électricité)

assistant technique (Surveillance)

assistante technique (Menuiserie)

assistante technique (Animation)

assistante technique (Ateliers)

assistante technique (Cimetières)

assistante technique (Collecte des marchés)

assistante technique (Dessin)

assistante technique (Egoûts/Pavage)

assistante technique (Electricité)

assistante technique (Entretien des véhicules)

assistante technique (Hygiène publique, Menuiserie)

assistante technique (Interventions opérations)

assistante technique (Magasins/Dépôts)

assistante technique (Magasins/ Photographie)

assistante technique (Mécanique de véhicules)

assistante technique (Métiers divers)

assistante technique (Organisation des transports)

assistante technique (Peinture/ Tapissage, Maçonnerie)

assistante technique (Plomberie, Chauffage)

assistante technique (Propreté publique)

assistante technique (Publicité)

assistante technique (Radio-téléphone-télex-électricité)

assistante technique (Surveillance)





assistant technique (Transports funèbres)
assistant technique (Urbanisme)

assistant technique (Voies publiques)

assistant technique (Zones vertes)

assistant technique-chef
assistant technique-chef (Animation)

assistant technique-chef (Dessin)



assistant technique-chef (Magasins/
Dépôts)

assistant technique-chef (Métiers
divers) (Chauffage, Plomberie,
Electricité)

assistant technique-chef (Métiers
divers) (Entretien)

assistant technique-chef (Métiers
divers/Entretien)(Chauffage, Plomberie,
Electricité)

assistant technique-chef (Puériculture)

assistant technique-chef (Voies
publiques)

assistant technique-chef (Zones vertes)



auxiliaire d'équipe

auxiliaire administratif

commis

commis (Dactylographie)

conducteur d'équipe

conducteur d'équipe (Distribution)

conducteur d'équipe (Santé publique)

conducteur d'équipe (Ateliers)

assistante technique (Transports funèbres)
assistante technique (Urbanisme)

assistante technique (Voies publiques)

assistante technique (Zones vertes)

assistante technique-chef
assistante technique-chef (Animation)

assistante technique-chef (Dessin)

assistante technique-chef (Magasins/
Dépôts)

assistante technique-chef (Métiers
divers) (Chauffage, Plomberie,
Electricité)

assistante technique-chef (Métiers
divers) (Entretien)

assistante technique-chef (Métiers
divers/Entretien)(Chauffage, Plomberie,
Electricité)

assistante technique-chef (Puériculture)

assistante technique-chef (Voies
publiques)

assistante technique-chef (Zones vertes)

auxiliaire d'équipe

auxiliaire administrative

commise

commise (Dactylographie)

conductrice d'équipe

conductrice d'équipe (Distribution)

conductrice d'équipe (Santé publique)

conductrice d'équipe (Ateliers)

conducteur d'équipe (Chauffage)

conducteur d'équipe (Cimetières)

conducteur d'équipe (Collecte des marchés)

conducteur d'équipe (Egouts)

conducteur d'équipe (Electricité)

conducteur d'équipe (Entretien des véhicules)

conducteur d'équipe (Expédition)

conducteur d'équipe (Garnissage/ Tapissage)

conducteur d'équipe (Hygiène publique)

conducteur d'équipe (Interventions opérations)

conducteur d'équipe (Jardinage)

conducteur d'équipe (Maçonnerie)

conducteur d'équipe (Magasins/ Dépôts)

conducteur d'équipe (Mécanique de véhicules)

conducteur d'équipe (Menuiserie)

conducteur d'équipe (Métiers divers)

conducteur d'équipe (Nettoyage)

conducteur d'équipe (Organisation des transports)

conducteur d'équipe (Pavage)

conducteur d'équipe (Plomberie)

conducteur d'équipe (Publicité)

conducteur d'équipe (Sports)

conductrice d'équipe (Chauffage)

conductrice d'équipe (Cimetières)

conductrice d'équipe (Collecte des marchés)

conductrice d'équipe (Egouts)

conductrice d'équipe (Electricité)

conductrice d'équipe (Entretien des véhicules)

conductrice d'équipe (Expédition)

conductrice d'équipe (Garnissage/ Tapissage)

conductrice d'équipe (Hygiène publique)

conductrice d'équipe (Interventions opérations)

conductrice d'équipe (Jardinage)

conductrice d'équipe (Maçonnerie)

conductrice d'équipe (Magasins/ Dépôts)

conductrice d'équipe (Mécanique de véhicules)

conductrice d'équipe (Menuiserie)

conductrice d'équipe (Métiers divers)

conductrice d'équipe (Nettoyage)

conductrice d'équipe (Organisation des transports)

conductrice d'équipe (Pavage)

conductrice d'équipe (Plomberie)

conductrice d'équipe (Publicité)

conductrice d'équipe (Sports)





conducteur d'équipe (Transports funèbres)
conducteur d'équipe (Vitrage/Lettrage/Peinture)
conducteur d'équipe d'ouvriers/ouvrières
conseiller

conductrice d'équipe (Transports funèbres)
conductrice d'équipe (Vitrage/Lettrage/Peinture)
conductrice d'équipe d'ouvriers/ouvrières
conseillère



conseiller (Contentieux urbanistique et marchés)
conseiller (Jeunesse)

conseillère (Contentieux urbanistique et marchés)
conseillère (Jeunesse)

conseiller (Juridique et Assemblées)

conseillère (Juridique et Assemblées)

conseiller (Urbanisme)

conseillère (Urbanisme)

conseiller adjoint

conseillère adjointe

conseiller adjoint (Contentieux urbanistique et marchés)

conseillère adjointe (Contentieux urbanistique et marchés)

conseiller adjoint (Juridique et Assemblées)

conseillère adjointe (Juridique et Assemblées)

conseiller adjoint (Urbanisme)

conseillère adjointe (Urbanisme)

conseiller en prévention

conseillère en prévention

conseiller en prévention - directeur

conseillère en prévention - directrice

conseiller en prévention - médecin du travail

conseillère en prévention - médecine du travail

conseiller en prévention-chef

conseillère en prévention-chef

conseiller en prévention dirigeant

conseillère en prévention dirigeante

conseiller en prévention principal

conseillère en prévention principale

conseiller médical

conseillère médicale

directeur

directrice

directeur général

directrice générale

directeur technique

directrice technique



I

ingénieur

ingénieur - directeur général

ingénieur agronome

ingénieur agronome - chef de service

ingénieur agronome - directeur

ingénieur agronome principal

ingénieur en chef - directeur

ingénieur industriel

ingénieur industriel - dirigeant du service S.H.E.

ingénieur industriel en chef

ingénieur industriel principal

ingénieur principal

ingénieur principal - chef de service

inspecteur

inspecteur (Expertise immobilière)

inspecteur (Urbanisme)

inspecteur en chef

inspecteur en chef (Expertise immobilière)

inspecteur principal

inspecteur principal (Expertise immobilière)

inspecteur principal (Urbanisme)

inspecteur-vétérinaire

ingénieure

ingénieure - directrice générale

ingénieure agronome

ingénieure agronome - chef de service

ingénieure agronome - directrice

ingénieure agronome principale

ingénieure en chef - directrice

ingénieure industrielle

ingénieure industrielle - dirigeante du service S.H.E.

ingénieure industrielle en chef

ingénieure industrielle principale

ingénieure principale

ingénieure principale - chef de service

inspectrice

inspectrice (Expertise immobilière)

inspectrice (Urbanisme)

inspectrice en chef

inspectrice en chef (Expertise immobilière)

inspectrice principale

inspectrice principale (Expertise immobilière)

inspectrice principale (Urbanisme)

inspectrice-vétérinaire





médecin

médecin du travail

médecin du travail dirigeant

médecin spécialisé

médecin spécialiste



médecin du travail principal

ouvrier

ouvrier (Garnissage)

ouvrier (Peinture)

ouvrier (Tapissage)

ouvrier (Maçonnerie des égouts)

ouvrier (Carrelage)

ouvrier (Chauffage)

ouvrier (Plomberie)

ouvrier (Electricité)

ouvrier (Pavage)

ouvrier (Nettoyage)

ouvrier (Jardinage)

ouvrier (Cimetières)

ouvrier (Collecte des marchés)

ouvrier (Conduite de véhicules
d'excavation)

ouvrier (Conduite de véhicules)

médecin *

médecin du travail

médecin du travail dirigeante

médecin spécialisée

médecin spécialiste

médecin du travail principale

ouvrière

ouvrière (Garnissage)

ouvrière (Peinture)

ouvrière (Tapissage)

ouvrière (Maçonnerie des égouts)

ouvrière (Carrelage, Garnissage,
Peinture, Tapissage)

ouvrière (Chauffage, Plomberie,
Electricité)

ouvrière (Plomberie)

ouvrière (Electricité)

ouvrière (Pavage)

ouvrière (Nettoyage)

ouvrière (Jardinage)

ouvrière (Cimetières, Pavage,
Nettoyage, Jardinage)

ouvrière (Collecte des marchés)

ouvrière (Conduite de véhicules
d'excavation)

ouvrière (Conduite de véhicules)



ouvrier (Curage-conduite de véhicules)

ouvrier (Electricité de véhicules)

ouvrier (Electricité des égouts)

ouvrier (Electricité/mécanique des égouts)

ouvrier (Electronique), (Magasins), (Photocopie)

ouvrier (Expédition)

ouvrier (Forgeage des égouts, Curage des égouts)

ouvrier (Forgeage)

ouvrier (Peinture/Vitrages)

ouvrier (Ateliers)

ouvrier (Grues, Conduite de grues)

ouvrier (Interventions opérations, Magasins/Dépôts)

ouvrier (Machines outils mécanique)

ouvrier (Machines outils menuiserie)

ouvrier (Magasins)

ouvrier (Mécanique de véhicules)

ouvrier (Mécanique)

ouvrier (Menuiserie)

ouvrier (Peinture)

ouvrier (Maçonnerie)

ouvrier (Ebénisterie)

ouvrier (Tôlerie)

ouvrière (Curage-conduite de véhicules)

ouvrière (Electricité de véhicules)

ouvrière (Electricité des égouts)

ouvrière (Electricité/mécanique des égouts)

ouvrière (Electronique), (Magasins), (Photocopie)

ouvrière (Expédition)

ouvrière (Forgeage des égouts, Curage des égouts)

ouvrière (Forgeage, Peinture/Vitrages, Ateliers)

ouvrière (Peinture/Vitrages)

ouvrière (Ateliers)

ouvrière (Grues, Conduite de grues)

ouvrière (Interventions opérations, Magasins/Dépôts)

ouvrière (Machines outils mécanique)

ouvrière (Machines outils menuiserie)

ouvrière (Magasins)

ouvrière (Mécanique de véhicules)

ouvrière (Mécanique, Menuiserie, Peinture, Maçonnerie)

ouvrière (Menuiserie)

ouvrière (Peinture)

ouvrière (Maçonnerie)

ouvrière (Ebénisterie)

ouvrière (Tôlerie)





ouvrier (Serrurerie)
ouvrier (Menuiserie des égouts)
ouvrier (Menuiserie)
ouvrier (Organisation des transports)
ouvrier (Pose de tuyaux)
ouvrier (Publicité)
ouvrier (Soudure à l'autogène)
ouvrier (Ferblanterie)
ouvrier (Plafonnage)
ouvrier (Maçonnerie)
ouvrier (Toiture)
ouvrier (Cimentation des égouts)
ouvrier (Peinture au pistolet)
ouvrier (Désinfection)
ouvrier (Soudure)
ouvrier (Sports)
ouvrier (Taille des pierres)
ouvrier (Tôlerie/Carrosserie)
ouvrier (Transports funèbres)
ouvrier (Urbanisme)
ouvrier auxiliaire
ouvrier auxiliaire (Conciergerie)

ouvrière (Serrurerie)
ouvrière (Menuiserie des égouts)
ouvrière (Menuiserie, Ebénisterie, Tôlerie, Serrurerie)
ouvrière (Organisation des transports)
ouvrière (Pose de tuyaux)
ouvrière (Publicité)
ouvrière (Soudure à l'autogène, Ferblanterie)
ouvrière (Ferblanterie)
ouvrière (Plafonnage)
ouvrière (Maçonnerie)
ouvrière (Toiture)
ouvrière (Cimentation des égouts)
ouvrière (Peinture au pistolet)
ouvrière (Désinfection)
ouvrière (Soudure, Toiture, Maçonnerie, Plafonnage)
ouvrière (Sports)
ouvrière (Taille des pierres, Cimentation des égouts)
ouvrière (Tôlerie/Carrosserie, Peinture au pistolet)
ouvrière (Transports funèbres)
ouvrière (Urbanisme), (Désinfection)
ouvrière auxiliaire
ouvrière auxiliaire (Conciergerie)



ouvrier auxiliaire (Crèches)

ouvrier auxiliaire (Egouts)

ouvrier auxiliaire (Gardiennage
cimetières)

ouvrier auxiliaire (Jardinage)

ouvrier auxiliaire (Magasins/Dépôts)

ouvrier auxiliaire (Nettoyage)

ouvrier auxiliaire (Surveillance de nuit)

premier conseiller

premier conseiller (Juridique et
Assemblées)

receveur de la ville

responsable d'équipe

responsable d'équipe (administratif)

responsable d'équipe (Archives)

responsable d'équipe (Conciergerie)

responsable d'équipe (Crèches)

responsable d'équipe (Magasins/
Dépôts)

responsable d'équipe (Nettoyage)

responsable d'équipe (Surveillance de
nuit)

secrétaire adjoint de la ville

secrétaire administratif

secrétaire administratif (Finances)

secrétaire administratif-chef

ouvrière auxiliaire (Crèches)

ouvrière auxiliaire (Egouts)

ouvrière auxiliaire (Gardiennage
cimetières)

ouvrière auxiliaire (Jardinage)

ouvrière auxiliaire (Magasins/Dépôts)

ouvrière auxiliaire (Nettoyage)

ouvrière auxiliaire (Surveillance de nuit)

première conseillère

première conseillère (Juridique et
Assemblées)

receveuse de la ville

responsable d'équipe

responsable d'équipe (administrative)

responsable d'équipe (Archives)

responsable d'équipe (Conciergerie)

responsable d'équipe (Crèches)

responsable d'équipe (Magasins/
Dépôts)

responsable d'équipe (Nettoyage)

responsable d'équipe (Surveillance de
nuit)

secrétaire adjointe de la ville

secrétaire administrative

secrétaire administrative (Finances)

secrétaire administrative-chef

secrétaire d'administration	secrétaire d'administration
secrétaire d'administration (Contentieux urbanistique et marchés)	secrétaire d'administration (Contentieux urbanistique et marchés)
secrétaire d'administration (Finances)	secrétaire d'administration (Finances)
secrétaire d'administration (Juridique et Assemblées)	secrétaire d'administration (Juridique et Assemblées)
secrétaire d'administration (Urbanisme)	secrétaire d'administration (Urbanisme)
secrétaire de la ville	secrétaire de la ville
secrétaire technique	secrétaire technique
secrétaire technique (Assistance sociale)	secrétaire technique (Assistance sociale)
secrétaire technique (Crèches)	secrétaire technique (Crèches)
secrétaire technique (Dessin)	secrétaire technique (Dessin)
secrétaire technique (Expertise immobilière)	secrétaire technique (Expertise immobilière)
secrétaire technique (Médecine)	secrétaire technique (Médecine)
secrétaire technique (S.H.E.)	secrétaire technique (S.H.E.)
secrétaire technique (Urbanisme)	secrétaire technique (Urbanisme)
secrétaire technique - chef	secrétaire technique - chef
secrétaire technique - chef (Assistance sociale)	secrétaire technique - chef (Assistance sociale)
secrétaire technique - chef (Crèches)	secrétaire technique - chef (Crèches)
secrétaire technique - chef (Dessin)	secrétaire technique - chef (Dessin)
secrétaire technique - chef (Médecine)	secrétaire technique - chef (Médecine)
secrétaire technique - chef (Urbanisme)	secrétaire technique - chef (Urbanisme)

* A l'heure actuelle co-existent au féminin quatre acceptions, outre médecin: médecine, docteure et docteur.

Conclusion

Il y a quelques années, dans la « Note de Politique générale en faveur de la Féminisation en Europe », nous écrivions que *la Féminisation est à l'heure actuelle un facteur d'éducation considérable, pouvant aller jusqu'à aider à réduire le chômage, dès lors que les femmes seront encouragées psychologiquement à accéder à des carrières féminisées*, c'est-à-dire, formulées au féminin. De nombreuses années de recherche sur le genre et la féminisation nous permettent en effet ce jour d'affirmer que l'une, l'éducation, et l'autre, la préparation psychologique, représentent deux piliers de l'amélioration de la situation des femmes dans nos sociétés.

Certes, travailler sur la langue peut, au premier chef, ne pas nous sembler primordial ? Notre conscience s'aiguissant de plus en plus, force nous est de constater que, justement, langue et langages constituent la pierre angulaire de notre symbolique, clef, elle, de notre identité et de nos modèles d'identification.

Féminiser notre langue et le langage s'avèrent à présent indispensables dans une société qui s'est également donné les instruments permettant d'y pérenniser la présence des femmes et du fait féminin, je veux parler par exemple de l'Institut pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, et du courage des femmes et des hommes qui oeuvrent en sa faveur.

Plus il y aura de forces vives dont le but avéré participe d'une action « féminisante », plus le retard féminin dans la société s'amenuisera.

La mise en œuvre de la Féminisation joue une part prépondérante dans ce processus irréversible, qu'on le veuille ou non, et nul rempart n'a jamais pu être assez fort pour la contrer.

Chaque recherche ou travail sur la Féminisation nous prouve à quel point, se penchant sur ses racines, elle a toujours été vivace, toutes langues confondues. Pour ce dernier paramètre, c'est là un constat par comparaison malgré tout étonnant.

Il est bon de rappeler que, de tous temps, les minorités (les femmes en sont une, certes, non pas en nombre néanmoins), ont l'apanage des modifications apportées au langage, comme à la société, et que les académies ne constituent jamais que la nécropole des mots, qui n'y entrent que devenus familiers et éculés par l'usage. Il en alla ainsi, voici une décennie, de notre « Banque de données féminisante », ne fournissant que quelques mots nouveaux par an, alors qu'elle en renferme des milliers.

Sachons encore que la résistance à la Féminisation reste virulente, mal perçue comme une transgression, et mal vécue par d'aucunes comme une dévalorisation. Dans un passé, récent et plus ancien, la Féminisation s'est en effet heurtée, à des représentations erronées, depuis la Renaissance, de nombreux noms de métiers féminins éliminés ayant été remplacés par des noms masculins, et, à notre époque, les fonctions du sommet des hiérarchies sociale et professionnelle renâclant toujours à se féminiser.

Non seulement le mot, mais sa charge affective et ses perceptions ou évocations exemplatives s'en sont trouvées stigmatisées, puis, ostracisées.

Par la recherche, il s'avère que, de tous temps, les hommes et femmes de lettres, extrêmement sensibles à ce paradoxe de la masculinisation forcée de la langue, l'ont le plus souvent éludée au profit de féminins là où l'écriture l'exigeait. Madame de Sévigné, George Sand, Colette, beaux exemples, féminisaient leur littérature le plus naturellement du monde. Ainsi, Madame de Sévigné, répondant à une lettre de sa fille : « Vous me demandiez si j'étais fatiguée, ma fille ? Oh, oui ! je la suis bien ! ... »

La recherche québécoise a dénoncé le poids de l'Académie sur les mentalités française et européenne, regrettant que chacune et chacun ne puissent se sentir à l'aise dans une langue propre à exprimer et rendre visible le féminin. Joseph Hanse, avec qui j'ai pu travailler, ne comprenait pas les femmes refusant de se mettre au féminin, et insistait sur la nécessité pour les femmes de féminiser leur langage dans leurs titres, fonctions, noms et toutes appellations. Et Bertrand Poirot-Delpech argue que la langue française « transmet une longue tradition de phallocratisme, de supériorité de l'homme, de dictature du père et du mari, et la syntaxe française est une structure complètement masculine qui exclut les femmes ».

Car, les règles linguistiques sont, effectivement, le résultat d'une construction sociale et culturelle. C'est la spontanéité de l'usage qui rend un mot beau ou naturel. J'en voudrai toujours pour preuve la facilité des enfants à féminiser les femmes et le féminin et à masculiniser l'autre sexe.

Au reste, la langue même répugne à masculiniser les femmes ou à féminiser le masculin, et ce, sans alourdir le sens, ou le rythme.

La langue est vivante, elle emprunte et crée sans complexe. Elle a la capacité d'inclure la nouvelle réalité sociale qu'est la Féminisation, de combler les lacunes : l'absence de féminins, et ainsi clarifier l'usage en annihilant l'aliénation langagière des femmes.

Certes, l'universel n'est pas masculin, pas plus que le pseudo-neutre, et nous nous devons de parler et d'écrire le français au masculin, et aussi : au féminin !

Documents bibliographiques

- Conceptualisation de la Résolution 88 en faveur de la Féminisation / Resolutie 88, Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid / Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles / Brussel, 1988
- Elaboration du texte du décret de la Communauté française de Belgique / Voorbereiding van het Decreet van de Franse Gemeenschap, Brussel / Bruxelles, 1988- 94
- Code de féminisation en français, néerlandais, allemand / Feminiseringscode in het Nederlands, Frans en Duits, Staatssecretariaat voor Maatschappelijke Emancipatie / Secrétariat à l'Emancipation sociale, Bruxelles / Brussel, 1991
- Voorbereiding van het voorstel van decreet voor de Vlaamse Raad / Préparation de la proposition de décret du Conseil flamand, Bruxelles / Brussel, 1993
- Actes du Premier Symposium international sur le langage des femmes, Ville d'Anvers, 1993 / Verslag van het eerste internationaal colloquium over Vrouwentaal, Stad Antwerpen, 1993
- Hoe vrouwelijk is taal ?, Ville d'Anvers, 1993
- La langue au féminin, Ville d'Anvers, 1993
- Femmes et langage, Cahier de Femmes d'Europe, Bruxelles, 1994 (Traduction en italien, portugais, allemand, anglais, grec, néerlandais, espagnol) / Vrouw en Taal, Vrouwen van Europa, (Vertaald in het Duits, Engels, Portugees, Grieks en Spaans), Brussel, 1994
- Au féminin, Nizet, Paris, 1994
- Banque de données au féminin, Larousse, Paris, 1994 / Gegevensbank rond taalfeminisering voor Larousse, Brussel-Parijs / Bruxelles-Paris, 1994
- Lijst Vrouwelijke Beroepsbenamingen, VRT, Brussel, 1994 / Nomenclature de termes féminins, Télévision flamande VRT, Bruxelles, 1994
- Handleiding voor de Taalvervrouwelijking, Onderwijs en Ambtenarenzaken, Brussel, 1995, Nomenclature de termes féminins, Ministère flamand de la Fonction Publique et de l'Enseignement, Bruxelles, 1995
- Le Sexisme dans le langage, Québec, 1996 / Taalseksisme, Québec, 1996
- Vidéo sur La Féminisation Linguistique en Europe, Patricia Niedzwiecki, / Video over Taalfeminisering in Europa, Europarlement Brussel, Bruxelles, Parlement européen, 1996
- Note de Politique Générale sur la Féminisation en Europe / Policy Paper in Favor of Language Feminisation, Commission de l'Union Européenne, Europese Commissie, Brussel / Bruxelles, 1997
- Le Langage au féminin, Castells Paris, 2000, Labor Bruxelles, 2001
- Instructions Against Sexism / Instructions antisexistes, Conseil de l'Europe, Raad van Europa, Straatsburg, Strasbourg, 2001-2002
- Logiciel de Féminisation, Bruxelles, 2001
- Sur le site Internet de l'IRDECOF : le SECTAF (Service d'Ecriture et de Correction des Textes au Féminin), Bibliographie et articles / Op de website van OCOEC TFI : de DTF (Dienst voor Talen en Taalfeminisering), Literatuurlijst en artikels, 2002-2003
- Dico féminin, version enfants et jeunes, et version adultes, Bruxelles, 2004
- Gids Vrouwelijk-Mannelijk, (versie jeugd en versie volwassenen), Brussel, 2004

Bibliographie sélective

- Actes du Premier Symposium international sur le langage des femmes, Ville d'Anvers, 1993
- ADRIAENS, G - (1981) - Vrouwelijke beroepsnamen in het Nederlands, Leuven 1981
- Advertising Handbook - EOC for Northern Ireland.
- AEBISCHER, V. - Les femmes et le langage, Presse Universitaires de France, Paris, 1985
- ALPHEN, I van - Een vrouw en vrouw, een woord een woord, Tijdschrift voor vrouwenstudies, 1983
- APPRILL, C. - Déclaration 32ème session de la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU Vienne, 1988
- APPRILL, C. - Egalité des sexes et langage, Forum du Conseil de l'Europe, 1988
- Au Féminin, Guide de féminisation des titres de fonction et des textes, Les publications du Québec, Gouvernement du Québec, 1991
- Beroepsbenamingen, Ministerie van Onderwijs & Wetenschappen. 13/8/82.
- BOEL, E. - Le genre des noms désignant les professions et les situations féminines en français moderne, Revue Romane, 1976
- BOTH, N. e.a. - Seksismen in Van Dale, Moer 1980
- BROUWER, D. e.a. - Vrouwentaal en mannenpraat, Van Genneep, Amsterdam, 1978
- BROUWER, D. - Seksisme in schoolboeken Nederlands, Moer, 1980
- Citoyennes à par entière - Décret : terminologie. N° 31, mai 1984
- Citoyennes à part entière - L'usage de leur nom marital ne saurait être imposé aux femmes qui ne le souhaiteraient pas. Ministère des droits de la Femme, n° 32, juin 1984
- Conseil de l'Europe - Initiatives prises au plan national pour traduire l'égalité des sexes dans le langage, CEEG (88) 28, Strasbourg
- Conseil de l'Europe - L'égalité des sexes et la Convention européenne des Droits de l'Homme, Strasbourg, 1989
- Contrastes - La différence sexuelle dans le langage, Nice, 1989
- Corse matin - Benoîte Groult : la place de la femme dans les mots et la misogynie de la langue française, 1985
- DELEU, R - Eén werk, twee namen? Toestanden, 1988
- De Morgen - Australië pakt seksistisch taalgebruik aan, 9/11/1988
- De Morgen - De directeur-generaal is in zwangerschapsverlof, PGE 8/12/1998
- De Morgen - Omstreden politica wordt eerste vice-présidente in Zwitserland, 9/12/1988

De Standaard - SVV : Beroepsnamen zijn niet seksevrij, VJA, 1990

Dictionnaire féminin-masculin, des professions, titres et fonctions électives, Edition du Bureau de l'Égalité des Droits entre Hommes et femme, Genève, 1990

DUMAIS, H. - La féminisation des titres et du discours au Québec, Bibliographie, Cahier 12 du GREMF, Université de Laval, Québec, 1987

DUMAIS, H. - La féminisation des titres et du discours au Québec, Bibliographie mise à jour, Québec, 1993.

DUPUIS H., MARTIN A. - La féminisation des titres et les leaders d'opinion, Gouvernement du Québec, 1985

DURAND, M, (1936) - Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne, Paris, 1936

EUBBEN, MC & VANDERHAEGHEN C - Les stéréotypes féminin et masculin dans la bande dessinée pour enfants et adolescents d'expression française, Revue de l'Institut de Sociologie, U.L.B., 1982

Femme, j'écris ton nom – CNRS, Paris, 1999

La féminisation dans les langues communautaires, Terminologie et traduction, N° 2/1989, Commission des Communautés européennes, ISSN 0256-7873 (incluant 20 articles de quelques pages chacun sur le thème de la féminisation en langue).

Les femmes et le langage - Groupe de travail des OIC en Belgique, Décennie de la femme et préparation Nairobi, 1985

Gevraagd, Ministerie van Sociale Zaken en Werk gelegenheid en Actiegroep Man Vrouw Maatschappij, Den Haag, 1982

G.I.E.R.F. - Cadeau de Noël à l'Académie française sur la féminisation de la langue, Groupe Interdisciplinaire d'Enseignement et de Recherche Féministes de l'Université du Québec à Montréal, 24 décembre 1986

GROEN-RUSCH, A., e.a. - Richtlijnen ter vermindering van seksisme in teksten en illustraties, Werkgroep "Taalseksisme", Nijmegen, 1979

HADEN, E.F. & JOLIAT, e.a., - Le genre grammatical des substantifs en franco-canadien empruntés à l'anglais, Publications of the Modern Language Association, LV, 1940

Het Nieuwsblad - Studie bevestigt clichés over "vrouwenberoepen", L. Dm., 12/12/1990

Het Volk - Vrouwen in mannenberoepen, D.M., 20/3/1989

HUBERS. G - Bakerpraatjes en vrouwenlogika, Instituut voor Algemene Taalwetenschap, Universiteit van Amsterdam

Instructions Against Sexism – Council of Europe, Strasbourg, 2001

Instructions Antisexistes – Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2001

MEILLET, A. - La catégorie du genre et les conceptions des Indo-européens, Linguistique historique et comparée I, 1921

METTRE AU FEMININ - Guide de féminisation, Ministère de la Communauté française de Belgique, Bruxelles, Bruxelles, 1995

NIEDZWIECKI, P. - Conceptualisation de la Résolution 88 en faveur de la Féminisation, Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, 1988

NIEDZWIECKI, P. - Code de féminisation en français, néerlandais, allemand, Secrétariat à l'Emancipation sociale, Bruxelles, 1991

NIEDZWIECKI, P. - La langue au féminin / Hoe vrouwelijk is taal?, Ville d'Anvers, 1993

NIEDZWIECKI, P. - Au féminin, Nizet, Paris, 1994

NIEDZWIECKI, P. - Het vrouwelijk is een must, Mores, Antwerpen, 1994

NIEDZWIECKI, P. - Banque de données au féminin, Larousse, Paris, 1994-95

NIEDZWIECKI, P. - Femmes et langage, Cahier de Femmes d'Europe, Commission européenne, Bruxelles, 1994 (Traduction en italien, portugais, allemand, anglais, grec, néerlandais, espagnol)

NIEDZWIECKI, P. - Nomenclature de termes féminins, Télévision flamande VRT, Bruxelles, 1994

NIEDZWIECKI, P. - Nomenclature de termes féminins, Ministère flamand de la Fonction Publique et de l'Enseignement, Bruxelles, 1995

NIEDZWIECKI, P. - Le Sexisme dans le langage, Québec, 1996 / Taalseksisme, Québec, 1996

NIEDZWIECKI, P. - Vidéo sur La Féminisation en Europe, Patricia Niedzwiecki, Bruxelles, Parlement européen, 1996

NIEDZWIECKI, P. - Note de Politique Générale sur la Féminisation en Europe / Policy Paper in Favor of Language Feminisation, Commission de l'Union Européenne, Europese Commissie, Brussel / Bruxelles, 1997

NIEDZWIECKI, P. - Le Langage au féminin, Castells Paris, 2000, Labor Bruxelles, 2001

NIEDZWIECKI, P. - Instructions Against Sexism / Instructions antisexistes, Conseil de l'Europe, Raad van Europa, Straatsburg, Strasbourg, 2001-2002

NIEDZWIECKI, P. - Logiciel de Féminisation, Bruxelles, 2001

NIEDZWIECKI, P. - Dico féminin, version enfants et jeunes, et version adultes, Bruxelles, 2004

NIEDZWIECKI, P. - Gids Vrouwelijk-Mannelijk, (versie jeugd en versie volwassenen), Brussel, 2004

ROMEIN-VERSCHOOR, A - Seksisme en taal, In Opzij 6 (2), 1978

RUIJSEDAAL, E. - Gevraagd ... Beroepsnamen in beweging, Tijdschrift voor vrouwenstudies, 1983

SABATINI Alma - Occupational Titles in Italian : Changing the sexist Usage, In Hellinger, 1985

SMET, Miet - Vraag om advies van de Emancipatieraad over het geslacht van beroeps- en functienamen, Staatssecretariaat voor Leefmilieu en Maatschappelijke Emancipatie, Brussel, 1988

SMET, M. - Nota ter voorbereiding van de vergadering mbt het geslacht van beroeps- en functienamen, Staatssecretariaat voor Leefmilieu en Maatschappelijke Emancipatie, Brussel, 1989

YAGUELLO, M. - Les mots et les femmes, Payot, Paris, 1979